

16 Provinces

Nyanga/Département de la Douigny/Moabi/Installation du maire...

Joseyf Dieudonné Mangala : "Je ne suis pas le maire d'un clan"

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

LE jeudi 4 avril dernier, la gouverneure de la province de la Nyanga, Christiane Leckat, a procédé, Place des fêtes de la localité, à l'installation officielle du maire de la commune de Moabi, Joseyf Dieudonné Mangala, et de ses deux adjoints.

En présence de la population, des notables, chefs de quartiers et des élus nationaux du département de la Douigny, l'autorité provinciale a renvoyé les promus à l'exercice de leurs fonctions. Non sans insister sur la question de la Décentralisation pour laquelle les collectivités locales doivent aussi faire preuve d'ingéniosité pour proposer à l'Etat central des pistes sur les matières à leur transférer.

Parmi les charges justement à transférer rapidement aux municipalités, figure le volet gestion des ordures ménagères, qui



Joseyf Dieudonné Mangala, installé ici par la gouverneure de la Nyanga, Christiane Leckat dans son fauteuil de maire de Moabi...



... a dit œuvrer pour la satisfaction de ses administrés.

revient entièrement aux communes dès cette mandature. La matérialisation du Fonds d'initiative départemental (Fid) et la nécessité de promouvoir le vivre-ensemble dans les communes ont également figuré au centre du discours de la gouverneure à l'endroit du nouveau bureau du Conseil municipal de Moabi. Joseyf Dieudonné Mangala,

le nouvel édile de cette commune, a axé son propos sur le nécessaire développement de cette cité, avec la participation de tous les ressortissants de la contrée, où qu'ils se trouvent. "Moabi-Lung", que la nouvelle équipe veut transformer en cité verte, une ville propre, moderne et prospère. Ses dirigeants misent sur les idées et l'apport de tous et l'approfondissement de la Dé-

centralisation à travers l'application de la loi 01/2014. Le transport urbain, le chômage des jeunes, les loisirs, l'éclairage public, l'extension de l'adduction d'eau dans les nouvelles zones d'habitation, l'approvisionnement du centre médical en médicaments, etc. Tout y est pas passé pour créer ou renforcer l'existant, fruit des efforts de l'Etat et cer-

tains fils de Moabi. Pour cette commune qui a une diversité de clans, le nouveau locataire a dit ne pas être le maire d'un groupe donné, car les populations, dans leur ensemble, jugeront son équipe à l'aune de la satisfaction quotidienne de leurs besoins et l'accélération du développement de cette ville. La nouvelle équipe municipale est composée du

maire issu des rangs du Parti démocratique gabonais (PDG), d'un premier adjoint, Sylvie Mbina du parti Les Démocrates, et d'un deuxième adjoint, Alphonsine Kogou du PDG. Joseyf Dieudonné Mangala est le cinquième maire de Moabi après Olivier Paul Mbadinga, Joseph Mamboundou, Joseph Brice Kombila Koumba et l'intérimaire Francis Mapaga Mombo.

... et département de la Basse-Banio/Mayumba/Autonomisation des couches sociales vulnérables

Angélique Ngoma en appui à une cinquantaine de personnes



Angélique Ngoma remet un échantillon des produits destinés à la mise en place d'une épicerie au village Mambi.



Cette femme du village Loubomo reçoit un fonds pour la production des gâteaux.



Les populations ont aussi bénéficié d'une machine à moudre le manioc.

F.M.MOMBO
Mayumba/Gabon

DANS l'optique d'apprendre à ses semblables à pêcher que de leur donner du poisson tout le temps, Angélique Ngoma, député du 2e siège du département de la Basse-Banio (Mayumba), vient de voler au secours d'une cinquantaine de personnes.

Ces hommes et femmes issus de la quasi-totalité des villages que compte son siège ont, chacun, bénéficié d'une aide à la fois matérielle et financière pour la mise en place des Activités génératrices de revenus (AGR). En effet, pour la donatrice, « il n'est plus nécessaire que vous puissiez m'appeler tout le temps quand un enfant est malade ou lorsque vous avez un besoin quelconque. Le geste que je pose ce jour



A Louango, la députée a encouragé certaines femmes à se lancer dans le commerce du manioc.



Au village Malembe, remise d'un filet de pêche de 200 mètres.

à votre endroit vous permet non seulement de vous autonomiser en subvenant à vos besoins vous-mêmes, mais mieux, en développant des activités pour qu'elles deviennent pérennes.» La parlementaire les a alors encouragés à être des exemples pour d'autres,

afin de susciter une émulation et pour qu'elle puisse continuer à soutenir d'autres personnes dans le futur. « Si vos activités vont de l'avant, je serais tentée de continuer à aider les autres. Lais si vous montrez un mauvais exemple, je comprendrais que vous n'avez

pas besoin d'aide», a-t-elle renchéri. Aux femmes, du matériel composé de sucre, sel, cuvettes, levure et sacs de farine a été remis pour la production des gâteaux-beignets, ainsi qu'une machine à moudre le manioc et de grosses marmites

pour leur cuisson. Les hommes, pour leur part, ont reçu des trémails complets pour la pêche. À d'autres, il a été offert un lot de produits de première nécessité pour l'ouverture d'une épicerie au village Mambi. Dans chaque village, les bénéficiaires n'ont pas dé-

loges à l'endroit de leur élue pour ce geste qui leur permettra de se prendre en charge, de jouir de leur autonomie et de se sentir plus libres et indépendants. Ils ont d'ailleurs promis à Angélique Ngoma de faire de leur mieux pour continuer à mériter sa confiance.